

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU MARDI 24 OCTOBRE 2017
SALLE DE L'ARENNAZ - RENNAZ**

Présidence : M. Jean-Paul Jotterand
Présents : voir liste annexée
Procès-verbal : M^{me} Isabelle Coutaz, Secrétaire de direction Fondation Miremont

M. Jean-Paul Jotterand ouvre l'Assemblée générale 2017 des Amis de l'Hôpital Riviera-Chablais et salue cordialement toutes les personnes présentes, nombreuses ce jour, notamment en raison de la visite du chantier de l'Hôpital de Rennaz que nous organisons pour la première fois. Pour mémoire, notre Assemblée générale s'était déjà tenue dans ces locaux en 2014, alors que le terrain de la Grange des Tilles n'était alors qu'un pré. Aujourd'hui, trois étages de l'Hôpital sont sortis de terres, et le chantier bat son plein !

Notre Président adresse ses remerciements à la Municipalité de Rennaz pour son accueil et pour le vin d'honneur qui sera offert en fin de soirée, ainsi que les différents acteurs qui ont permis l'organisation de la visite du chantier de l'HRC. Nombreux sont les membres qui n'ont pas pu y participer, en raison d'un nombre limité de places. Il est d'ores et déjà annoncé qu'une nouvelle date sera prochainement proposée pour une autre visite, et transmise aux membres qui se sont vu refuser l'accès au chantier lors de la visite de ce jour.

Notre Président salue également la présence de :

- M. Pierre Loison, Directeur général de la Fondation Miremont
- M. Marc Diserens, Président du Conseil d'Etablissement de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais et M. Karl Halter, Directeur du projet, conférenciers du jour qui présenteront, en 2^{ème} partie, l'état d'avancement des travaux du nouvel ensemble hospitalier.
- Madame Christine Chevalley, Syndique de Veytaux et vice-Présidente de notre Association
- M. Olivier Thétaz, Vice-Président de notre Association
- M. Michel Chammartin, secrétaire de notre Association
- MM. Jean-Claude Campiche et Georges Mariétan, vérificateurs des comptes de notre Association

Sont excusées Mme Séverine Stettler, conseillère municipale de Chessel et Mme Gretel Ginier, membre de notre Association et syndique d'Ormont-Dessous.

Plusieurs personnalités du monde médical et politique nous font le plaisir d'assister à nos débats. Ne sont citées que les autorités du lieu, représentées par M. Pierre-Henri Légeret, Vice-Syndic de Rennaz, à qui la parole est cédée. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et orateurs de cette manifestation et fait un rapide rappel des différents activités satellites qu'a apporté le projet du site unique de l'HRC à Rennaz (lignes de bus, pharmacie, crèche, ...) ainsi que le projet immobilier des Cornettes, qui amènera près de 800 habitants supplémentaires à Rennaz.

La proposition de désigner M^{me} Isabelle Coutaz, secrétaire de direction à la Fondation Miremont, pour tenir le procès-verbal est acceptée.

Les convocations ont été envoyées le 2 octobre 2017, avec l'ordre du jour, à l'ensemble de nos membres. Aucune remarque n'est formulée sur le mode de convocation ni sur l'ordre du jour. Il sera donc suivi comme tel.

Ordre du Jour

- 1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 octobre 2016**
 - 2. Rapport du Président**
 - 3. Comptes 2016**
 - 4. Modification des statuts**
 - 5. Elections au Comité et à l'organe de révision**
 - 6. Cotisation 2018**
 - 7. Divers et propositions individuelles**
-
-

1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 OCTOBRE 2016

Le président rappelle que le procès-verbal était accessible sur le site Internet www.amishrc.ch, envoyé à ceux qui en ont fait la demande, et également mis à disposition à l'entrée de la salle. Personne n'en demandant la lecture et aucune remarque n'étant faite au sujet de sa rédaction, il est accepté, avec remerciements à Mme Coutaz.

2. RAPPORT DU PRESIDENT

Le rapport du Président est retranscrit ci-dessous :

« Mesdames, Messieurs, Chers Membres,

Dans mon rapport de l'an dernier, j'avais relevé que s'il fallait qualifier l'année 2015 d'un seul mot, cela serait EVOLUTION. Ceci principalement en raison du remplacement de notre journal HôpInfo par le bisannuel « Sequoia », édité par l'Hôpital Riviera-Chablais, et du besoin d'adapter nos moyens et notre stratégie pour ne pas trop perdre en visibilité et atteindre nos objectifs.

Pour l'exercice sous-revue – je rappelle qu'il s'agit de 2016, bien que 2017 soit déjà bien entamé – le terme d'ANNEE DE TRANSITION me paraît assez adapté.

En effet, vu de l'extérieur, il n'y a rien eu de spécialement nouveau : notre site internet www.amishrc.ch a continué à mettre en ligne des informations régulières sur la vie de notre Association et l'avancement du projet de nouvel hôpital. Le journal « Sequoia », pour sa 2^{ème} année d'existence, a donné des nouvelles des Amis dans ses éditions de juillet et novembre 2016, avec adjonction d'un bulletin pour le versement de la cotisation ou pour une nouvelle adhésion.

A l'interne, les contacts entre le Comité des Amis et des représentants de l'HRC se sont poursuivis pour garantir la pérennité de notre Association et trouver les meilleures synergies possibles. Cela a débouché sur la proposition de modification des statuts, que vous allez examiner tout à l'heure, et la reprise prochaine de la gestion des Amis par l'HRC.

En ce qui concerne les activités, l'Hôpital Riviera-Chablais et l'Association des Amis ont validé en 2016 la création d'une exposition itinérante, permettant de mieux faire connaître le futur établissement. Intitulée « L'Hôpital Riviera-Chablais, c'est le vôtre », elle donne la parole à trente citoyens de la Riviera et du Chablais, qui racontent ce qui les lie à l'Hôpital et expriment leurs souhaits pour l'avenir. L'exposition, qui détaille également les nouveautés et les avantages dont bénéficieront les habitants de la région, s'est ouverte le 4 septembre de cette année au centre Manor de Vevey, avant d'aller fin septembre à Monthey, puis l'an prochain à Aigle, Montreux, et d'autres lieux à fixer.

Autant d'occasions pour notre Association d'avoir une visibilité auprès du grand public et de remplir notre but principal qui est de resserrer les liens entre l'Hôpital et la population.

Signalons encore que nous avons poursuivi notre soutien à la réalisation d'un film documentaire sur la construction de l'Hôpital, dont la sortie est prévue en 2019.

Sur le plan financier, nous vous avons fait part l'an dernier de notre inquiétude au sujet des recettes provenant des cotisations, en forte baisse depuis la disparition d'HôpInfo. Cette diminution s'est ralentie, mais nous préoccupe toujours. Nous espérons que l'arrêt de la production du « Sequoia », décidée par l'HRC et son remplacement cette année par une nouvelle publication, en partenariat avec le journal « Le Régional », permettra d'augmenter la visibilité des Amis et d'inverser la tendance.

L'ANNEE DE TRANSITION est derrière nous, place à celles (au pluriel) de la PROGRESSION. C'est ce que nous nous efforcerons de faire, en comptant sur vous pour nous accompagner encore longtemps.

Merci de votre attention. »

3. COMPTES 2016

La tenue des comptes étant confiée à la Fondation Miremont, M. Jotterand donne la parole à M. Loison, Directeur général, pour un résumé de ces chiffres.

3.1 Exploitation 2016

COMPTES D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2016</u>	<u>2015</u>		
CHARGES			PRODUITS	
Presse / Imprimés	3 899.90	0.00	Cotisations et dons	42 000.00 44 885.00
Conception et rédaction HopInfo	1 404.00	0.00	Intérêts créanciers	0.00 18.10
Site Internet	7 746.50	8 083.00		
Frais d'affranchissement	774.65	11 821.15		
Frais de publicité	0.00	6 387.65		
Taxes CCP	369.55	492.95		
Soutien HRC	30 000.00	10 054.80	TOTAL PRODUITS	42 000.00 44 903.10
Soutien exposition HRC	10 000.00	10 000.00		
Soutien Livre HRC	0.00	10 000.00		
Soutiens divers	0.00	2 160.00		
Frais d'assemblées et de séances	4 787.50	4 119.65		
Prestations administratives de tiers	10 800.00	15 120.00		
Autres frais	80.65	0.00		
TOTAL CHARGES	69 862.75	78 239.20	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 27 862.75 - 33 336.10

On souligne, cette année encore, une diminution des recettes (cotisations), et M. Loison précise que des efforts significatifs ont été faits pour réduire nos charges. Tout en espérant que le nouveau support administratif et financier de l'HRC permette de redresser la situation, il faut toutefois relever un résultat 2016 un peu meilleur que celui de l'exercice précédent.

3.2 Bilan 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
ACTIF		
Compte de chèques postaux	184 094.49	209 727.39
Impôt anticipé	0.00	80.65
TOTAL ACTIF	184 094.49	209 808.04
PASSIF		
Passifs transitoires	12 204.00	10 054.80
Capital	100 000.00	100 000.00
PP reporté	99 753.24	133 089.34
Résultat de l'exercice	- 27 862.75	- 33 336.10
TOTAL PASSIF	184 094.49	209 808.04

3.3 Rapport des vérificateurs des comptes

En qualité d'organe de révision de votre association, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2016.

Nous avons constaté

- que le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité,
- que les comptes sont régulièrement tenus,
- que l'état de la fortune sociale et des résultats répond aux règles établies.

Sur la base des vérifications effectuées, nous vous proposons

- d'approuver les comptes qui vous sont soumis soit :
l'excédent de charges du compte de pertes et profits de Fr. 27'862.75 est porté en diminution des fonds propres, lesquels s'élèvent ainsi au 31.12.2016 à Fr. 171'890.49,
- de prendre acte de notre rapport.

Nous remercions Monsieur Pierre Badoux de l'excellente tenue de la comptabilité et demandons à l'assemblée de donner décharge au comité pour sa gestion.

Ainsi fait à Aigle, le 17 août 2017

Les contrôleurs


J.-C. Campiche


G. Mariétan

MM. Campiche et Mariétan, tous deux présents, n'ont rien à ajouter à leur rapport. Ils proposent d'adopter les comptes 2016 et de donner décharge au Comité pour sa gestion.

A main levée, l'Assemblée adopte les comptes 2016 à l'unanimité et donne décharge au Comité pour sa gestion.

M. Jotterand remercie les vérificateurs des comptes, de même que M. Badoux pour la tenue de la comptabilité de notre Association, ainsi que nos cotisants et donateurs pour la confiance accordée.

4. MODIFICATION DES STATUTS

La dernière révision de nos statuts date du 31 mai 2005 à Chessel, lorsque l'Association des Amis de l'Hôpital du Chablais et l'Association de Soutien à l'Hôpital Unique de la Riviera ont fusionné, pour créer l'Association des Amis de l'Hôpital Riviera-Chablais.

Depuis, la situation a passablement évolué :

- L'Association de l'Hôpital du Chablais et la Fondation des Hôpitaux de la Riviera n'exploitent plus eux-mêmes les hôpitaux. C'est le Conseil d'établissement de l'HRC qui a cette tâche.
- Le nouvel hôpital de soins aigus de Rennaz est sorti de terre.
- La gestion administrative des Amis, initialement effectuée par l'Hôpital du Chablais, puis par la Fondation Miremont, est appelée à évoluer et devrait logiquement se rapprocher du nouvel hôpital.

Une mise à jour des statuts est donc proposée. Un document de synthèse a été distribué aux membres à l'entrée de la salle, et M. Jotterand passe en revue les différents articles sujets à modification. Il est proposé à l'Assemblée une adoption en bloc des modifications.

L'Assemblée adopte les modifications des statuts à l'unanimité.

Le document « statuts 2017 » sera disponible sur notre site internet, ou fourni sur simple demande au secrétariat.

5. ELECTIONS AU COMITE ET A L'ORGANE DE REVISION

La modification des statuts, votée ce jour, n'a pas d'influence sur la durée des mandats, si bien que seuls les membres arrivant au terme de leur période de 4 ans sont soumis à élection. Il s'agit de MM. Michel Chammartin, Pascal Gross, Bruno Gianini-Rima et Jean-Paul Jotterand.

Tous les « sortants » acceptent une réélection, à l'exception de M. Pascal Gross, Préfet du District de St-Maurice depuis le 1^{er} juillet 2015. Le Comité regrette vivement sa décision, car les conseils éclairés de M. Gross et ses profondes connaissances de la région ont été très appréciés durant les 8 ans qu'il a passés au Comité. Mais nous comprenons ses raisons et le laissons partir, avec tous nos remerciements pour les services rendus et une salve d'applaudissements.

Comme nous souhaitons une large répartition territoriale des membres du Comité, et que nous n'avons pas encore de validation définitive pour le remplacement de M. Gross, il est proposé de réélire MM. Chammartin et Gianini-Rima pour un nouveau mandat, et de laisser en suspens le siège libéré par M. Gross. Pas d'opposition ni d'autre proposition.

Vote par acclamation.

MM. Chammartin et Gianini-Rima sont réélus pour un nouveau mandat de 4 ans.

M. Olivier Thétaz, vice-Président, prend la parole pour l'élection suivante : M. Jean-Paul Jotterand est Président de notre Association, à l'enthousiasme intact depuis 20 ans. Réélu en 2013 pour un mandat de 4 ans, sa Présidence est à nouveau soumise à réélection. Vote par acclamation.

M. Jean-Paul Jotterand est réélu comme Président pour un nouveau mandat de 4 ans.

Notre vérificateur de comptes, M. Georges Mariétan, a été élu en 2015 pour un mandat de 2 ans. Son suppléant, M. Paul Droz, est également arrivé au terme de son mandat de 2 ans. Tous deux acceptent un nouveau mandat de 2 ans. Vote par acclamation.

M. Georges Mariétan est réélu comme vérificateur de comptes et M. Paul Droz comme suppléant, tous les deux pour un mandat de 2 ans.

6. COTISATION 2018

L'art. 12 des statuts stipulant que le montant des cotisations est fixé par l'Assemblée, le Comité propose le statu quo, soit une cotisation minimale de Fr. 20.-. Ce montant, inchangé depuis l'origine, semble adéquat, car il a permis à la fois de conserver les membres inscrits et d'en attirer de nouveaux. Chacun étant libre de verser un montant supérieur.

L'Assemblée adopte cette proposition à l'unanimité. La cotisation 2018 sera donc maintenue à un minimum de Fr. 20.-.

7. Divers et propositions individuelles

7.1

La gestion administrative de notre Association, assurée depuis plusieurs années par la Fondation Miremont, sera reprise par le service de communication de l'HRC dès le 01.01.2018.

7.2

M. Jotterand n'ayant reçu aucune proposition de la part des membres et personne ne demandant la parole, M. J.-P. Jotterand annonce être arrivé au terme de la partie statutaire.

Mais avant de clore l'Assemblée, il tient encore à adresser ses sincères remerciements :

- à toute l'équipe de la Fondation Miremont, qui a œuvré pour l'Association et accompli un travail remarquable et apprécié, avec un merci tout particulier à M. Loison pour son soutien sans faille depuis 19 ans et son engagement couronné de succès dans la création et la réalisation du journal « HôpInfo ». Il est remercié par de vifs applaudissements.
- au service de communication de l'HRC, avec qui nous travaillons étroitement pour nos actions ;
- aux membres du Comité pour leur efficace et très agréable collaboration ;
- à la commune de Rennaz pour avoir mis à notre disposition cette salle et offert le vin de l'apéritif ;
- enfin, à tous les Amis, pour leur soutien et leur fidélité.

7.3 L'Assemblée générale est close à 18h45.

Elle est suivie des exposés de :

- ❖ M. Karl Halter, Directeur du projet de construction de l'Hôpital de Rennaz, qui présente l'état d'avancement des travaux et les prochaines étapes, avec notamment des photos aériennes expliquant très précisément l'état actuel du chantier.
- ❖ M. Marc Diserens, Président de l'HRC, qui évoque la réorganisation des différents services, le futur des antennes de Monthey et de Vevey, ainsi que les diverses réflexions en cours.



Le Président
Jean-Paul JOTTERAND